



La marque Tourisme & Handicap récompense la Cité de la Voile pour son accessibilité aux 4 familles de Handicap

Depuis plusieurs années, les équipes des sites muséographiques de la Sellor sur Lorient La Base, aux côtés de Lorient Agglomération, travaillent sur l'accessibilité de leurs structures au plus grand nombre, considérant l'adaptation aux handicaps comme une de leurs priorités.

La Commission Régionale d'attribution de la marque Tourisme & Handicap, après évaluation et examen des deux structures, vient de remettre son rapport : le sous-marin Flore & son musée conserve ses marques Tourisme & Handicap pour les handicaps auditif et mental, et la Cité de la Voile a validé la marque pour deux handicaps supplémentaires, étendant ses marques Tourisme & Handicap aux quatre familles de handicap (auditif, mental, moteur et visuel).



Depuis plusieurs années et après une première reconnaissance en 2018, les deux équipements sont engagés dans l'accessibilité à tous avec l'accompagnement des équipes du projet Handicap Innovation Territoire (HIT) de Lorient Agglomération. Ce travail a également été effectué en collaboration avec plusieurs associations, notamment : Nous aussi (association française d'auto-représentants pour les personnes handicapées intellectuelles), Oreille et vie (association des malentendants et devenus sourds du Morbihan, ou encore Les Papillons blancs (associations de parents et amis de personnes handicapées mentales).

Pour améliorer « l'expérience visiteur » de tous ses publics, la Sellor poursuit ses actions, notamment au travers d'un travail de recherches aux côtés du centre d'innovation, d'expertises et de moyens CoWork'HIT. Ainsi, des « visites blanches » sont organisées début novembre, sur le terrain de manière à tester, échanger, expertiser les installations pour faire des sites muséographiques des espaces de vivre-ensemble ouverts à chacun.

La Cité de la Voile Éric Tabarly, distinguée pour son accessibilité aux quatre familles de handicap, devient la 5ème structure muséale de Bretagne totalement marquée Tourisme et Handicap, et la plus grande en terme de taille.

Forts de la reconnaissance de la marque Tourisme & Handicap, les deux sites muséographiques favorisent la démocratisation culturelle et accompagnent le public en situation de handicap vers l'autonomie. Cette marque est une étape encourageante vers une amélioration perpétuelle des offres de services des musées et vers une plus grande accessibilité de ses publics.

Une nouvelle plaque « Tourisme & Handicap »

L'extension de la labellisation de la Cité de la Voile Éric Tabarly à 2 familles de handicaps supplémentaires implique une mise à jour de la plaque signalétique située dans son sas d'accueil. La nouvelle plaque permet au musée d'arborer fièrement l'accessibilité qu'elle offre à tous ses publics.





